

L'éducation routière dans le canton de Neuchâtel

commission
d'éducation routière
du canton de Neuchâtel

www.educationroutiere.ch

www.rpn.ch/cer



Document rédigé
par la Commission technique
d'éducation routière

Edité par la Commission
d'éducation routière
du canton de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
© CER 2015



commission
d'éducation routière
du canton de Neuchâtel

Table des matières

But de l'éducation routière	4
Aperçu historique	5
Les campagnes d'éducation routière	
• Bidibul	6
• Tapis de circulation	7
• Merle blanc I	8
• Théâtre de marionnettes	9
• Connaissance des principaux signaux pour les piétons et les cyclistes / EAV	10
• Jardin de circulation	11
• Examen cycliste	12
• Coupe scolaire neuchâteloise	13
• Permis de cyclomoteur	14
• Merle blanc II	15
• Conséquences d'un accident	16
Notions de sécurité traitées dans les campagnes	
• Cycle 1	18
• Cycle 2	18
• Cycle 3	19
Concer'pop	20
A pied, c'est mieux !	21
Activités extra-scolaires des agents de l'éducation routière	22

But de l'éducation routière

L'éducation routière a pour but de préserver la vie des enfants et d'aplanir la courbe des accidents à tendre vers zéro, en leur faisant vivre une multitude d'expériences destinées à les sensibiliser aux dangers de la route.

Les campagnes entreprises sont conçues pour permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des comportements adéquats en matière de prévention routière, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Les objectifs sont atteints par la sensibilisation des enfants et des jeunes usagers au moyen de discussions, de leçons théoriques en classe, d'exercices pratiques sur les jardins de circulation et dans la rue.

Lors de chaque leçon, les agents profitent de leur passage dans les classes pour aborder des questions générales de prévention (par exemple : le comportement à adopter en cas d'agression ou comment téléphoner à la police).

Aperçu historique

S'inspirant d'une tendance qui se faisait sentir dans les cantons romands au début des années cinquante, les commandants de la police cantonale et des polices locales de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont pris l'initiative de créer une brigade scolaire spécifiquement affectée à des tâches d'éducation routière.

A cette époque, l'essentiel de la leçon consistait en un exposé dispensé dans les degrés primaires uniquement et sur demande des enseignants. Cet exposé se bornait à présenter aux enfants les règles élémentaires à suivre pour se comporter correctement dans un faible trafic.

En 1968, les Commissions cantonale et technique d'éducation routière voient le jour. Différentes campagnes sont alors organisées pour les degrés primaire et secondaire du canton, et du matériel est acquis pour garantir le succès des leçons qui seront rapidement intégrées au programme scolaire. Un arrêté est pris par le Conseil d'Etat le 8 avril 1981.

Depuis 2006, les polices locales ont, l'une après l'autre, été intégrées à la police neuchâteloise. Dès la rentrée scolaire 2014-2015, le groupe d'éducation et de prévention routière assure toutes les campagnes pour l'ensemble des classes du canton.

L'analyse des risques encourus par les enfants appelés à se déplacer dans le trafic et l'utilisation par ces mêmes enfants de moyens de locomotion dénués de protection par rapport aux véhicules automobiles a mis en évidence la nécessité d'élaborer des moyens didactiques appropriés.

La mise au point de cet enseignement dans les classes résulte donc d'une étroite collaboration entre le Département de l'éducation et de la famille et la police neuchâteloise.

Les policiers confirmés chargés de cette mission se perfectionnent en permanence tant dans le domaine de la circulation routière qu'en matière de pédagogie.

Le matériel utilisé a connu lui aussi une évolution remarquable en qualité, efficacité et diversité. Le premier jardin de circulation mobile, acquis en 1968, de même que celui installé de manière fixe en 1971 à La Chaux-de-Fonds, ont subi plusieurs phases de modernisation. Les karts initialement mis à disposition ont été progressivement remplacés par des cycles. Les examens cyclistes ont été instaurés en 1971. Depuis 2015, ces derniers s'opèrent en ligne.

En 1975, le théâtre de marionnettes entre dans les classes.

Depuis lors, les moyens et les activités n'ont cessé d'évoluer.

L'activité des policiers comprend également une participation active à l'élaboration de jeux, brochures et documents divers, destinés à compléter la formation dispensée en classe ou dans le contexte réel de la rue.

Bidibul

années concernées	1re et 2e années
thèmes	Le comportement dans la voiture La traversée de la route
objectif de l'instructeur	Sensibiliser l'enfant à son rôle de piéton pour qu'il soit capable de traverser la route sans danger
objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none">• Prendre conscience de son rôle de piéton• Apprendre à traverser correctement la chaussée• Utiliser le baudrier (sautoir)• Apprendre et appliquer les règles essentielles du comportement du piéton : s'arrêter – regarder – écouter – traverser
durée	60 minutes
lieu	En classe et dans la rue
activités	En classe <ul style="list-style-type: none">• Présentation des objectifs• Présentation de la marionnette à travers une histoire tirée d'une expérience vécue Dans la rue <ul style="list-style-type: none">• Déplacement aux abords d'un passage pour piétons pourvu ou non de signalisation lumineuse• Mise en pratique des règles dispensées en classe et rappel des principes : s'arrêter – regarder – écouter – traverser• Enseignement de la traversée de la route depuis l'arrière d'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement• Enseignement de la traversée de la route sans passage pour piétons (par ex.: zone 30)
remarque	En fin de leçon, est abordée la question des dangers rencontrés sur le chemin de l'école, en fonction des remarques de la classe ou de l'actualité.
matériel	- Marionnette « Bidibul », tapis représentant une rue avec passage pour piétons, poupée « Faigaffe », planches de situations sur le cheminement d'enfants sur la chaussée, « Kamishibai » (TCS et SEO), qui ont été remis à chaque maîtresse - Brochures diverses provenant de l'ACS, du TCS et du bpa

Tapis de circulation

années concernées	1re et 2e années (second passage)
thèmes	Les déplacements dans la rue La traversée de la route
objectifs de l'instructeur	<ul style="list-style-type: none">• Présenter les dangers de la rue• Sensibiliser l'enfant à son rôle de piéton
objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none">• Prendre conscience de son rôle de piéton• Apprendre à traverser correctement la chaussée• Utiliser le baudrier (sautoir)• Apprendre et appliquer les règles essentielles du comportement du piéton : s'arrêter – regarder – écouter – traverser
durée	60 minutes
lieu	En classe et dans la rue
activités	En classe Démonstration sur le tapis de circulation représentant le quartier d'une localité Dans la rue <ul style="list-style-type: none">• Déplacement aux abords d'un passage pour piétons pourvu ou non de signalisation lumineuse• Mise en pratique des règles dispensées en classe et rappel des principes : s'arrêter – regarder – écouter – traverser• Enseignement de la traversée de la route depuis l'arrière d'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement• Enseignement de la traversée de la route sans passage pour piétons (par ex.: zone 30)
remarque	En fin de leçon, aborder la question des dangers rencontrés sur le chemin de l'école, en fonction des remarques de la classe ou de l'actualité.
matériel	- Tapis de circulation, trois maisons, quelques voitures, un bus, personnages (adultes + enfants) - Brochures diverses provenant de l'ACS, du TCS et du bpa

Merle blanc I

années concernées

3e et 4e années

thème

La traversée de la route et la sécurité à l'intérieur d'un véhicule

objectifs de l'instructeur

- Sensibiliser l'enfant aux autres usagers de la route et aux risques encourus
- Faire prendre conscience aux enfants de leur vulnérabilité
- Informer les élèves sur la sécurité à l'intérieur d'un véhicule

objectifs pour l'élève

- Appliquer et entraîner les règles essentielles du comportement du piéton : **s'arrêter – regarder – écouter – traverser**
- Prendre conscience des dangers de la route
- Apprendre le comportement correct à l'intérieur d'un véhicule

durée

45 minutes

lieu

En classe et dans la rue

activités

En classe

Vérification des acquis

Dans la rue

- Simulation d'un accident avec le mannequin en mousse
- Exercice des règles dispensées en classe et rappel des principes : **s'arrêter – regarder – écouter – traverser**
- Information et exercices pratiques sur le comportement à l'intérieur d'un véhicule
- Enseignement de la traversée de la route depuis l'arrière d'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement
- Enseignement de la traversée de la route sans passage pour piétons (par ex. : zone 30)

remarques

Se déplacer aux abords d'un tronçon rectiligne à trafic moyen. Signaler l'activité par deux triopans « police » à chaque extrémité du tronçon et la localiser par deux triopans « Merle blanc ».

matériel

- Véhicule « Merle blanc »
- Mannequin représentant un enfant de 6-7 ans
- Tapis « passage de sécurité » (200 x 150 cm environ)
- Brochures et matériel divers provenant de l'ACS

Théâtre de marionnettes

années concernées	3e et 4e années
thème	La traversée de la route
objectif de l'instructeur	Sensibiliser l'enfant à son rôle de piéton
objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre à appliquer les règles essentielles du comportement du piéton : s'arrêter – regarder – écouter – traverser• Exprimer ses réactions, ses critiques et son degré de savoir par rapport au comportement des marionnettes• Prendre conscience de la réalité des dangers de la route
durée	45 minutes
lieu	Dans une salle de collège
activités	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des objectifs• Démonstration avec les marionnettes• Présentation de trois sketches avec répétition des exercices pratiqués en classe sur un tronçon de rue fictif
remarques	Insister sur la nécessité d'acquiescer les règles et de ne pas se fier aux exemples incorrects des autres piétons (adultes, adolescents). L'interaction entre les remarques des enfants et les adultes est importante.
matériel	<ul style="list-style-type: none">– Théâtre pédagogique de marionnettes (fille et garçon)– Deux maquettes de voitures de couleurs différentes– Tapis « passage de sécurité » (200 x 150 cm environ)– Brochures diverses provenant de l'ACS, du TCS et du bpa

Connaissance des principaux signaux pour les piétons et les cyclistes - Engins assimilés à des véhicules (EAV)

année concernée

5e année

thèmes

L'équipement obligatoire du vélo Principales règles de circulation

objectifs de l'instructeur

Sensibiliser l'enfant :

- à l'importance de l'équipement obligatoire du vélo
- aux pièges que peut rencontrer le cycliste
- au port du casque

objectifs pour l'élève

- Connaître les différentes familles de signaux
- Les identifier d'après les formes et les couleurs

durée

45 minutes

lieu

En classe

activités

Présentation des objectifs

remarques

Il est important de rafraîchir les notions acquises lors des précédentes leçons.

Il faut insister sur les signaux de priorité.

matériel

- Equipement de vélo
- Des signaux routiers, format « jardin de circulation »

équipement obligatoire du vélo

assurance RC

- Principes

catadioptrés

- Fixes et obligatoires. Surface d'au moins 10 cm². Blanc à l'avant et rouge à l'arrière

catadioptrés sur les pédales

- Obligatoires, de couleur jaune

freins

- Obligatoires

antivol

- Recommandé – non obligatoire

sonnette

- Seul un timbre avertisseur est autorisé

éclairage avant et arrière

- Dès que les autres usagers de la route ne peuvent plus nous voir, enclencher le dispositif d'éclairage avant et arrière. Ce dispositif peut être fixe ou amovible

Jardin de circulation

années concernées	6e et 7e années
thèmes	L'équipement des cycles La connaissance de la signalisation et des règles élémentaires pour le cycliste
objectif de l'instructeur	Sensibiliser l'enfant à son rôle de cycliste dans la circulation
objectif pour l'élève	Améliorer son comportement dans le trafic
durée	De deux à trois périodes
lieu	– Une période en classe – Une à deux périodes sur le jardin de circulation
activités	En classe <ul style="list-style-type: none">• Présentation des objectifs• Evaluation des connaissances (diaporamas, panneaux, signaux, questions, etc.) Sur le jardin de circulation <p>En fonction des objectifs, répartition de la classe en deux ou trois groupes: théorie 15 minutes, pratique 15 minutes, pause 15 minutes</p>
remarque	Distribution de récompenses (médailles)
matériel	Brochures diverses provenant de l'ACS, du TCS et du bpa

Examen cycliste

année concernée	8e année
collaboration	Présence indispensable de personnel auxiliaire
thème	Principales règles de circulation en situation réelle
objectifs de l'instructeur	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser l'enfant à son rôle de cycliste dans le trafic réel• Evaluer les acquis des élèves sur les règles de la circulation• Leur donner la possibilité de se situer en tant que cyclistes• Leur permettre de s'améliorer et de combler les lacunes
objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none">• S'évaluer en tant que cycliste et améliorer son comportement dans le trafic• Se qualifier pour la participation à la coupe scolaire neuchâteloise
durée	Trois périodes de 45 minutes : <ul style="list-style-type: none">– une période de théorie en classe– une période d'examen théorique de 36 questions– une période d'examen pratique dans la circulation
lieu	En classe et à l'extérieur (dans le trafic)
activités	<ul style="list-style-type: none">• Rappel des règles de circulation concernant les cyclistes• Examen théorique• Examen pratique sur route• Coupe scolaire neuchâteloise
matériel	<ul style="list-style-type: none">– Brochures diverses– Gymkhana– Diaporamas– Vidéo– Supports informatiques

Coupe scolaire neuchâteloise

Le principal facteur d'accidents provient du comportement des usagers. La formation des jeunes cyclistes leur permet de prévenir ces accidents et, par conséquent, de mieux préserver leur vie et leur intégrité physique. L'important dans cette formation n'est pas seulement de connaître la signification des panneaux routiers, mais aussi et surtout d'apprendre et de s'exercer à reconnaître les risques, à se maîtriser pour adopter un comportement adéquat. « Vivre et rester en vie sur la route ne s'improvise pas, cela s'apprend ! »

La Coupe scolaire cycliste neuchâteloise s'inscrit dans ce contexte d'apprentissage. Créée en 1994 par la Commission d'éducation routière et organisée chaque fin d'année scolaire par la Commission technique d'éducation routière, elle s'adresse aux élèves de 8^e année de la scolarité obligatoire. Elle consiste en deux épreuves, l'une théorique et l'autre pratique sous la forme d'un gymkhana. A la fin des épreuves, les résultats sont proclamés et les lauréats récompensés.

L'objectif de cette manifestation est de permettre aux jeunes participants, après un premier cap d'éliminatoires, de confirmer et d'exprimer les acquis obtenus par l'éducation routière que leur ont dispensée les membres du groupe d'éducation et de prévention routière et les enseignants. Elle contribue à motiver les enfants (et les adultes) à l'apprentissage de la sécurité routière, tout en permettant aux intervenants de faire le bilan des connaissances et des comportements positifs acquis par les élèves dans ce domaine.

La Coupe scolaire cycliste neuchâteloise se déroule dans une atmosphère festive et détendue.

Permis de cyclomoteur

année concernée	9e année
thèmes	Critiques et corrections de l'examen cycliste Rappel des règles de priorité Marche à suivre pour obtenir le permis de conduire
objectifs de l'instructeur	<ul style="list-style-type: none">• Informer sur les démarches à entreprendre pour obtenir le permis de conduire• Rappeler les règles de circulation• Contrôler les acquis
objectifs pour l'élève	<ul style="list-style-type: none">• Prendre connaissance des démarches administratives• Connaître ses responsabilités, droits et obligations en tant que conducteur
durée	45 minutes
lieu	En classe
activités	<ul style="list-style-type: none">• Commentaires à propos des résultats de l'examen cycliste• Explications sur les démarches à entreprendre pour obtenir le permis de conduire• Test sur les règles de priorité
matériel	Brochures diverses provenant de l'ACS, du TCS et du bpa

Merle blanc II

année concernée

10e année

thème

Agir, réagir

objectif de l'instructeur

Faire expérimenter les concepts de vitesse, de distance d'arrêt, à pied ou avec différents véhicules

objectifs pour l'élève

- Connaître le concept de distance d'arrêt et les paramètres qui la composent, quand on est prêt à freiner ou quand on ne l'est pas
- Savoir que, d'après les lois de la physique, un véhicule a besoin de parcourir une distance bien précise avant de pouvoir s'arrêter
- Voir comment la distance d'arrêt peut se réduire, si on se prépare à un événement imprévu

durée

45 minutes

lieu

Route secondaire à faible circulation ou périmètre de l'école

activités

- Calcul de la distance d'arrêt
- Exercices de freinage d'urgence
- Effet d'un freinage total à une vitesse de 50 km/h du point de vue du conducteur
- Explication de quelques situations à l'aide d'un tableau
- Observation des véhicules en mouvement (vitesse, freinage, etc.)

remarques

Distribuer le matériel didactique ACS en fin de leçon.
Les éléments sont repris au secondaire 2 avec Concer'pop, voir p. 20.

Conséquences d'un accident

année concernée	11e année
thème	Responsabilités civile, pénale et administrative consécutives à un accident
objectifs de l'instructeur	<ul style="list-style-type: none">• Responsabiliser les détenteurs de véhicule• Sensibiliser les jeunes aux conséquences d'un accident
objectif pour l'élève	Prendre conscience de son rôle d'usager de la route
durée	45 minutes
lieu	En classe
activités	<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'accidents de la route, statistiques, causes d'accidents• Discussion sur le thème de l'accident de la circulation : responsabilités pénale, civile, administrative, morale• Explications à partir de cas réels• Vidéos, témoignage• Incapacité de conduire (influences de la fatigue, de l'alcool, des drogues et des médicaments)
matériel	<ul style="list-style-type: none">– Présentation informatisée– Brochures diverses provenant de l'ACS, du TCS et du bpa



commission
d'éducation routière
du canton de Neuchâtel

Notions de sécurité traitées dans les campagnes

Cycle 1: 1re à 4e années

1. **Comportement dans la voiture**
2. **Comportement sur les routes sans trottoir (notion gauche/droite, par ex.)**
3. **Egards envers les autres usagers de la route**
4. **Connaissances du marquage**
5. Notions de voie publique (route, trottoir, etc.)
6. **Respect des signaux lumineux pour les piétons et les usagers de la route. Les comportements qui en découlent**
7. Comportements à adopter face aux zones de travaux
8. **Règles de circulation régissant les relations piétons-voitures (feux, signaux, priorités)**
9. **Contact visuel avec le conducteur du véhicule**
10. **Moyens de protection du piéton**
11. **Sécurité sur le trottoir**
12. Transports publics
13. **Passages pour piétons**
14. **Traversée sans passage pour piétons (par ex.: zone 30)**
15. **Vitesse des véhicules**
16. **Véhicules en stationnement - visibilité**
17. **Chemins pour piétons**
18. Rues résidentielles - espaces de jeux
19. Passages inférieurs ou supérieurs

Cycle 2: 5e à 8e années

1. **Conditions pour circuler à bicyclette**
2. **Règles de circulation :**
 - **circulation à droite**
 - **dépassement, contournement d'obstacles**
 - **circulation à la file**
 - **changement de direction et présélection**
3. **Egards envers les autres usagers de la route**
4. **Remontée de la colonne par la droite (poids lourds !) – notion d'angle mort**
5. **Connaissance de la signalisation routière – marquage**

6. **Connaissance de la signalisation lumineuse**
7. **Notion de croisement (carrefour) et sa réglementation (priorité)**
8. **Pistes et bandes cyclables**
9. **Véhicules prioritaires**
10. Transport de personnes ou d'objets
11. **Equipement et entretien de la bicyclette**
12. **Equipement personnel, vêtements de couleur, casque, etc.**
13. **Différences entre engins assimilés à des véhicules (EAV) et véhicule**

Cycle 3: 9e à 11e années

1. **Dangers auxquels sont exposés cyclistes, EAV et piétons**
2. **Egards envers les autres usagers de la route**
3. **Causes des accidents chez les cyclistes et les EAV**
4. **Conséquences d'un accident**
5. **Responsabilité**
6. Protection du cycliste par rapport à l'automobiliste
7. Protection des EAV par rapport à l'automobiliste
8. **Entretien du cyclomoteur**
9. **Distance totale d'arrêt**

Concer'pop, éducation routière dans le postobligatoire

CONcept de CIRCulation et Education Routière

pour les jeunes en scolarité **PO**stobligatoire du **P**ays de Neuchâtel.

La statistique suisse du nombre d'accidents qui frappent les jeunes de 16 à 18 ans montre une augmentation significative des accidents concernant cette tranche d'âge.

Les jeunes de 16 à 18 ans ne bénéficient, en effet, que de peu d'enseignement dans le domaine de la sécurité routière et un manque réel subsiste entre la sortie de l'école obligatoire et la préparation à l'obtention du permis de conduire.

Pour pallier ce manque, l'opération Concer'pop a été mise sur pied par la Commission d'éducation routière et l'Action cantonale pour l'instruction et la sécurité dans le trafic (ACIST) avec l'approbation du Département de l'éducation et de la famille.

Les objectifs de Concer'pop sont de sensibiliser les jeunes usagers aux lois de la physique inhérentes à la maîtrise d'un moyen de transport et aux divers agents psychotropes (alcool, drogues, médicaments) influençant la conduite d'un véhicule. Une phase pratique complète cet enseignement.

La phase théorique est donnée en classe par les maîtres des branches concernées (physique, biologie, chimie) et s'étend sur quatre à six périodes de 45 minutes. Les maîtres travaillent en utilisant le programme existant. Il ne s'agit donc pas d'une matière supplémentaire à l'enseignement habituel.

Physique : sensibilisation des jeunes aux distances de freinage et notions d'optique.

Biologie : système nerveux, neurones, organes de la vue, de l'ouïe, réflexes, etc.

Chimie : influence des drogues, de l'alcool et des médicaments sur le comportement du conducteur.

La phase pratique consiste en une expérimentation illustrant les lois et principes dans leurs effets en circulation routière (énergie, vitesse, réaction nerveuse, effets psychotropes de l'alcool, etc.).

Concer'pop est d'une grande flexibilité. Il peut s'intégrer, dans la majorité des cas, au programme général de l'enseignement et le déroulement des opérations peut également être modulé en fonction de l'orientation et du niveau des classes ainsi que des choix pédagogiques des enseignants.

Remarques : il est essentiel que les exercices possèdent un niveau élevé de crédibilité pour des jeunes de cette tranche d'âge (16-18 ans).

Pour améliorer la progression pédagogique et obtenir le meilleur impact possible sur les élèves, les exercices ne doivent pas forcément être exécutés dans le même ordre avec toutes les classes.

A pied, c'est mieux !

La campagne « **A pied, c'est mieux !** » existe depuis 1999. Elle a été mise sur pied par la **CER** (Commission d'éducation routière) et est soutenue financièrement depuis 2001 par la Fondation pour la promotion de la santé, devenue aujourd'hui **Promotion santé suisse**.

Cette campagne d'éducation unique en Suisse est axée sur **la sécurité, la santé et le bien-être**. Elle vise à réduire les nuisances et les dangers occasionnés par le trafic automobile des parents d'élèves aux abords et à l'intérieur des zones scolaires. En favorisant l'activité physique, elle diminue les risques de stress, de poids excédentaire et de maladies chroniques. En parallèle, elle encourage le développement de « Pédibus », actions qui développent les liens entre les communautés.

Chaque année :

- **tous les élèves des classes 1re à 7e** reçoivent des documents d'information et de sensibilisation.

En outre :

- un soutien logistique est apporté à la création de « **Pédibus** » .

Qu'est-ce qu'un Pédibus ?

Le Pédibus consiste en l'accompagnement à pied des enfants à l'école par un ou plusieurs adultes, généralement des parents.

Les enfants attendent le Pédibus aux points de ralliement convenus, par exemple devant leur maison, et partent en groupe suivant un horaire précis défini par les parents. On peut signaler les points de ralliement ou les arrêts Pédibus par des panneaux.

Le Pédibus, que des avantages !

Le Pédibus est simple à organiser et libère les parents de la «corvée» de conduire plusieurs fois par jour leurs enfants en voiture à l'école. Plus les parents sont nombreux à s'inscrire comme conducteurs de Pédibus, moins ils doivent faire de trajets. Aller à pied à l'école régulièrement et par tous les temps améliore sensiblement la santé des enfants et des parents.

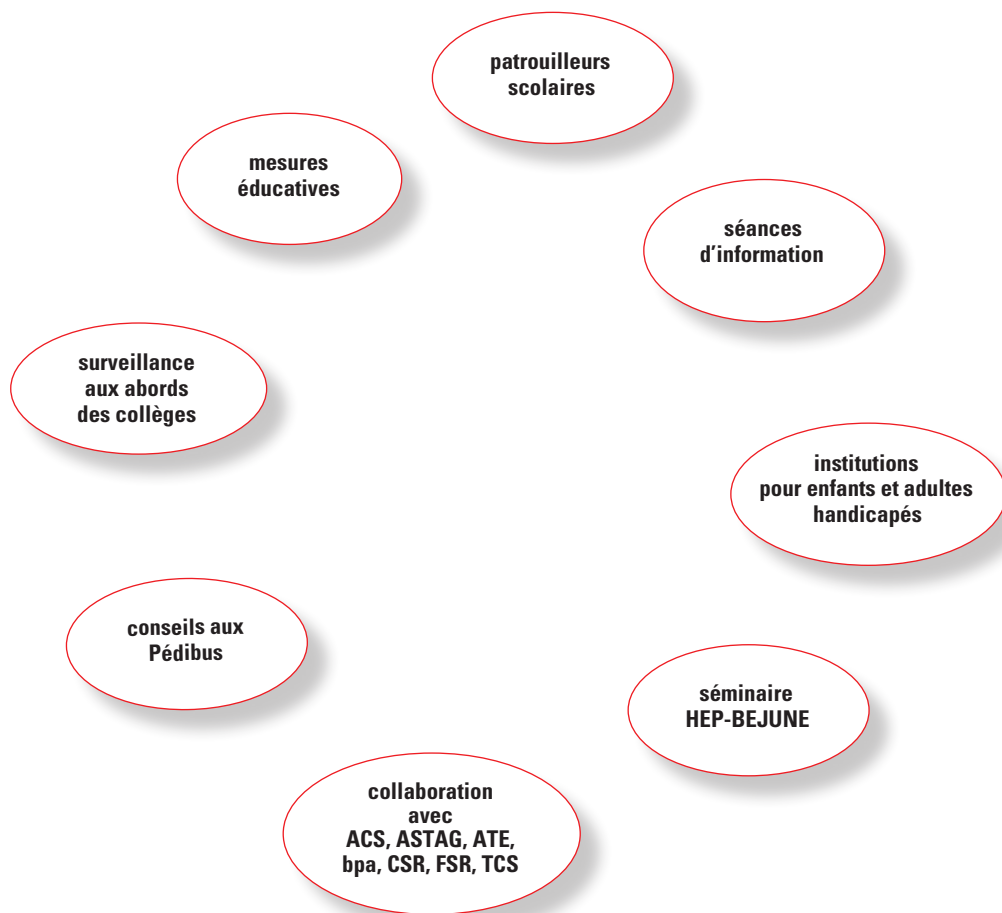
Moins de voitures signifie: moins de danger, moins de pollution, moins de stress, moins d'agressivité.

Le Pédibus est très convivial et il crée des liens formidables entre les enfants et les parents d'un même quartier ou d'un même village.



à pied, c'est mieux !

Activités extra-scolaires des agents de l'éducation routière



Les activités mentionnées sur cette page sont menées de façon ponctuelle tout au long de l'année par le groupe d'éducation et de prévention routière.

of the study. The authors are grateful to the anonymous reviewers for their helpful comments on an earlier draft of this paper. This work was supported by the National Natural Science Foundation of China (grant number 81273058) and the National Natural Science Foundation of China (grant number 81273059).

References

- Abel, R. M., & Bergstrom, J. F. (1990). *Contract theory and contract law*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Adams, J. S. (1965). Fairness, equity and justice: Toward theory of social justice. *Journal of Business Ethics*, 24, 265-284.
- Adams, J. S. (1975). Equity theory: The psychology of fair reward. *Journal of Business Ethics*, 4, 265-284.
- Adams, J. S. (1980). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 9, 265-284.
- Adams, J. S. (1985). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 4, 265-284.
- Adams, J. S. (1990). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 9, 265-284.
- Adams, J. S. (1995). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 14, 265-284.
- Adams, J. S. (2000). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 19, 265-284.
- Adams, J. S. (2005). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 28, 265-284.
- Adams, J. S. (2010). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 37, 265-284.
- Adams, J. S. (2015). Equity theory: A review. *Journal of Business Ethics*, 44, 265-284.

Appendix

The following table provides a detailed description of the experimental design and the procedures used in the study.

The study was conducted in a laboratory setting. Participants were randomly assigned to one of two groups: the control group and the treatment group. The control group received a standard wage, while the treatment group received a wage that was contingent on their performance.

The experimental design was a 2 (Group) x 2 (Task) factorial design. The groups were the control group and the treatment group. The tasks were the control task and the treatment task.

The control task was a simple task that required participants to perform a series of operations. The treatment task was a more complex task that required participants to perform a series of operations that were more difficult than those in the control task.



commission
d'éducation routière
du canton de Neuchâtel

